

Bordereau attestant l'exactitude des informations - PARIS - 7501 - Documents comptables (B-S) -
Dépôt le 30/07/2024 - 106112 - 2019 B 07305 - 849 031 240 - A.C.M.R.

ACMR

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE

Capital Social : 1.000 euros

Siège Social
42 avenue de la République
75111 PARIS 11^{ème} ARRONDISSEMENT

R.C.S PARIS 849 031 240
SIRET 849 031 240 00013
APE 5610A

Greffier du tribunal
de commerce de Paris
Acte déposé le :

07 AOÛT 2024

Sous le N° :

106 112



**PROCES – VERBAL DES DECISIONS
DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 30 JUIN 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le trente juin, à dix-huit heures.

Les actionnaires de la Société par Actions Simplifiée A.C.M.R., au capital de mille euros (1.000) divisé en cent actions (100 actions), se sont réunis au siège social à PARIS 75011 – 42 avenue de la République, sur convocation qui leur a été faite par le président, suivant lettre adressée à chacun d'eux ainsi qu'ils le reconnaissent.

Monsieur GERGES Awny Daniel préside la séance en qualité de président.

Le président constate que l'Assemblée réunissant la totalité des actionnaires, peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise.

Il rappelle que l'Ordre du jour de la présente assemblée est le suivant :

Rapport du président sur la situation de la société durant l'exercice écoulé clos le 31 décembre 2023 ainsi que sur les conventions visées par l'article L223-19 du Code de Commerce, intervenues ou renouvelées au cours du même exercice.

- L'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023,
- L'affectation des résultats de cet exercice,
- Quitus au Président,
- Emoluments du Président pour l'exercice clos le 31 décembre 2023,
- Lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code de Commerce et décision à cet égard.

G.A G.A M.G

- Pouvoir pour l'accomplissement des formalités.

Monsieur Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

1. La feuille de présence,
2. L'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2023
3. Le rapport de gestion établi par le président,
4. Le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de Commerce,
5. Le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée.

Il rappelle également que le rapport du président sur les opérations de l'exercice écoulé, le compte de résultat, le bilan ainsi que le texte des résolutions proposées ont été adressées aux actionnaires plus de quinze jours avant la date de l'Assemblée ; l'inventaire a été tenu à leur disposition au siège social.

Les actionnaires lui donnent acte de cette déclaration.

Monsieur Le Président donne ensuite lecture de son rapport.

Cette lecture terminée, il ouvre la discussion.

Après divers échanges de vues, et personne ne demandant plus la parole, Le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale après avoir entendu la lecture du rapport du Président et pris connaissance des comptes et du bilan de l'exercice écoulé clos le 31 décembre 2023 les approuve, tels qu'ils lui ont été présentés.

En conséquence, elle donne au président quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée constate que l'exercice se solde par un bénéfice de 40 068.95 euros.
Elle décide d'affecter ce bénéfice comme suit :

G.A G A M.G

- Affectation au compte « Autres réserves libres » pour le montant de 40 068.95 euros.

L'assemblée constate qu'après cette imputation le poste « Autres réserves libres » est créditeur de 152 290.56 euros.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

Les éléments suivants sont portés à la connaissance des actionnaires :

Monsieur GERGES Awny, Président actionnaire, a perçu une rémunération de 40 694.00 euros bruts pour l'exercice écoulé et clos le 31 décembre 2023.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge des dépenses non déductibles fiscalement au regard de l'article 39-4 du C.G.I.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'assemblée générale donne acte au Président du rappel dans son rapport de l'absence de distribution de dividendes.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION

La collectivité des actionnaires après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Président sur les conventions visées à l'article L 223-19 du nouveau Code de Commerce déclare approuver les termes dudit rapport.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

G.A GA M.G

SEPTIEME RESOLUTION

L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités de dépôt.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

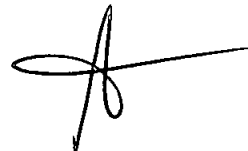
L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, lequel après lecture a été signé par les actionnaires.

GERGES Awny, Président

A handwritten signature in black ink, featuring the word "GERGES" in a stylized, bold font, followed by a long, sweeping horizontal stroke.

RISK ALLAH Amel

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized, looped initial followed by a horizontal line.

GERGES Mélodie Windy

A handwritten signature in black ink, featuring a stylized, cursive script with a prominent horizontal stroke at the end.

ACMR

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE

Capital Social : 1.000 euros

Siège Social
42 avenue de la République
7511 PARIS 11^{ème} ARRONDISSEMENT

R.C.S PARIS 849 031 240

SIRET 849 031 240 00013

APE 5610A



RAPPORT DE GESTION

Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 juin 2024

Messieurs,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale afin que, conformément à la loi et aux statuts, vous puissiez examiner les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 et vous rendre compte de notre société pendant ledit exercice.

Pour votre information, il vous a été envoyé avec le présent rapport tous les documents prescrits par la loi, à savoir :

- Le bilan
- Le compte de résultat
- L'annexe
- Le texte du projet des résolutions à votre approbation

Nous vous précisons que les comptes de notre société soumis ainsi à votre approbation ont été établis selon les mêmes formes et les mêmes méthodes que les années précédentes.

Le bilan que se totalise pour 442 093.00 euros fait apparaître un bénéfice comptable de 40 068.95 euros.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

Au cours de cet exercice social, nous avons réalisé un chiffre d'affaires net de 592 670.00 euros, contre 560 267.00 euros l'année précédente.

G.A

Ce chiffre d'affaires est principalement constitué de production de services pour 592 670.00 euros.

Nos charges d'exploitation se sont élevées globalement à 543 748.00 euros.

Compte tenu de la structure de nos activités, les postes de charges le plus importants sont les suivants :

- Achat de marchandises (159 718 euros)
- Salaires et charges sociales (237 655 euros)
- Charges externes (126 114 euros)

En conséquence, et après déduction de toutes charges, impôts et dotation aux amortissements, notre résultat se solde par un bénéfice de 40 068.95 euros.

Notre chiffre d'affaires connaît une hausse d'environ 5.78%, par rapport à celui de l'exercice précédent.

Nous maintenons notre effort sur la fidélisation de la clientèle et nous veillons à réduire tous les coûts inutiles comme ce fut le cas au cours de cette année.

RESULTAT – AFFECTATION

L'exercice clos au 31 décembre 2023 fait ressortir un bénéfice de 40 068.95 euros, que nous proposons d'affecter de la façon suivante :

- Affectation au compte « Autres réserves libres » pour le montant de 40 068.95 euros.

L'assemblée constate qu'après cette imputation le poste « Autres réserves libres » est créditeur de 152 290.56 euros.

Le Président

A handwritten signature in black ink, appearing to read "GÉRARD", with a long horizontal stroke extending to the left.

Désignation de l'entreprise : SAS A.C.M.R.		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12	
Adresse de l'entreprise 42 avenue DE LA REPUBLIQUE		75011 Paris 11E Arrondissement	
Durée de l'exercice précédent* 12			
Numéro SIRET* 84903124000013		Néant ☐	
		Exercice N clos le, 13 11 2023	
		N-1 13 11 2022	
		Brut 1	
		Amortissements, provisions 2	
		Net 3	
		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA	
Frais d'établissement *		AB	
Frais de développement *		CX	
Concessions, brevets et droits similaires		AF	
Fonds commercial (1)		AH	
Autres immobilisations incorporelles		AJ	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		AL	
Terrains		AN	
Constructions		AP	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		AR	
Autres immobilisations corporelles		AT	
Immobilisations en cours		AV	
Avances et acomptes		AX	
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CS	
Autres participations		CU	
Créances rattachées à des participations		BB	
Autres titres immobilisés		BD	
Prêts		BF	
Autres immobilisations financières*		BH	
TOTAL (II)		BJ	
Matières premières, approvisionnements		BL	
En cours de production de biens		BN	
En cours de production de services		BP	
Produits intermédiaires et finis		BR	
Marchandises		BT	
Avances et acomptes versés sur commandes		BV	
Clients et comptes rattachés (3)*		BX	
Autres créances (3)		BZ	
Capital souscrit et appelé, non versé		CB	
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)		CD	
Disponibilités		CF	
Charges constatées d'avance (3)*		CH	
TOTAL (III)		CJ	
Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)		CW	
Primes de remboursement des obligations (V)		CM	
Ecart de conversion actif* (VI)		CN	
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP	
Clause de réserve de propriété *		(3) Part à plus d'un an : CR	
Immobilisations :		Stocks :	
Créances :			

Copie certifiée conforme
à l'original

GERGES

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cagid Quatin

Désignation de l'entreprise : SAS A.C.M.R.

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

		Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :1.....000.....)	DA	1 000	1 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	100	100	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	112 222	46 186	
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	40 063	66 036	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)		DL	153 385	113 322
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	175 789	236 648	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	44 404	49 758	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	30 380	30 734	
	Dettes fiscales et sociales	DY	37 613	46 074	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA	522	811	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
TOTAL (IV)		EC	288 708	364 025	
Ecart de conversion passif *		(V)	ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	442 093	477 347	
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	130 216	364 025	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	270 000		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	29 344		1 250
Installations générales agencements aménagements divers	39 299		17 500
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	5 134		
TOTAL	73 778		18 750
Prêts, autres immobilisations financières	2 445		296
TOTAL	2 445		296
TOTAL GENERAL	346 223		19 046

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			270 000	270 000
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			30 594	30 594
Installations générales agencements aménagements divers			56 799	56 799
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			5 134	5 134
TOTAL			92 528	92 528
Prêts, autres immobilisations financières			2 741	2 741
TOTAL			2 741	2 741
TOTAL GENERAL			365 269	365 269

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	18 258	5 922		24 180
Installations générales agencements aménagements divers	10 536	5 066		15 602
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	2 238	1 938		4 176
TOTAL	31 032	12 926		43 958
TOTAL GENERAL	31 032	12 926		43 958

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal. techniques matériel outillage indus.	5 922				
Instal. générales agenc. aménag. divers	5 066				
Matériel de bureau informatique mobilier	1 938				
TOTAL	12 926				
TOTAL GENERAL	12 926				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Etat des provisions

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	2 741	0	2 741
Impôts sur les bénéfices	5 136	5 136	
Taxe sur la valeur ajoutée	490	490	
Débiteurs divers	38	38	
Charges constatées d'avance	4 188	4 188	
TOTAL	12 592	9 851	2 741

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	105 654	41 724	63 930	
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	70 135	19 977	50 158	
Fournisseurs et comptes rattachés	30 380	30 380		
Personnel et comptes rattachés	21 262	21 262		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	10 718	10 718		
Taxe sur la valeur ajoutée	5 315	5 315		
Autres impôts taxes et assimilés	318	318		
Groupe et associés	44 404	0	44 404	
Autres dettes	522	522		
TOTAL	288 708	130 216	158 492	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	60 859			

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 035
Dettes fiscales et sociales	19 006
Total	21 041

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	4 188
Total	4 188

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Charges exceptionnelles - PV	308	671200
Total	308	

Transferts de charges

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant
Remboursements divers	4 299
Total	4 299

Le 20/03/2024
GERGES AWNY Président

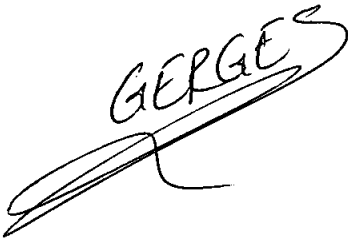


Tableau des résultats de la société au cours des 5 derniers exercices
(Code du Commerce Art. R 225-102)

	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	31/12/2022	31/12/2023
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000
Nbre des actions ordinaires existantes	100	100	100	100	100
Nbre des actions à dividendes prioritaires existantes					
Nbre maximal d'actions futures à créer					
- par conversion d'obligations					
- par exercice de droit de souscription					
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes	327 880	257 823	289 539	560 267	592 670
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	15 486	3 076-	58 586	92 197	63 173
Impôts sur les bénéfices	3 271			15 319	10 184
Participation des salariés au titre de l'exercice					
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	8 169	11 191-	49 307	66 036	40 063
Résultat distribué					
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions	122.15	30.76-	585.86	768.78	529.89
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	81.69	111.91-	493.07	660.36	400.63
Dividende distribué à chaque action					
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	4	5	5	5	6
Montant de la masse salariale de l'exercice	96 607	88 857	94 193	146 774	191 567
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice	22 823	21 516	29 518	40 995	46 088